Procès-verbal des délibérations du conseil Municipal du 14 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire, par son Maire, Monsieur Hugues BRUN, par convocation en date 7 septembre 2026, s'est réuni, à la Mairie. La séance a été publique.

Date d'affichage de la convocation : 7 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers votants : 14

Etaient présents : Mmes et Mrs BRUN Hugues, GENNETEAU, TAPHANEL, BRUN Etienne, MARTINOT Anne-Cécile, MARIN Jean-Hervé, PLUCHART, LACHASSAGNE, MORTIER, DESLANDES, HALBOUT, NESTOR, GOUTARD, CRESSON

Etait absent excusé : Mr MARIN Patrick

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. Monsieur le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Madame GENNETEAU a été élue secrétaire de séance.

Il approuve à l'unanimité (14 votants) le compte rendu de la séance du 6 juillet 2026.

DELIB2026-65 : Projet d'aménagement de l'Avenue des Tourelles et demande de CRST auprès du Conseil Régional

Vu le coût des travaux d'aménagement de l'Avenue des Touraine estimé à 490 000.00 € HT par la SELARL LECREUX-SIVIGNY-DUHARD, il sollicite à la majorité absolue (14 votants : 13 voix pour, 1 abstention) une subvention d'un montant de 147 000.00 € auprès du Conseil Régional, dans le cadre du CRST.

DELIB2026-66 : Projet de construction d'un complexe sportif et demande de CRST auprès du Conseil Régional

Vu le coût des travaux de construction d'un complexe sportif du Bassin Savignéen estimé à 5 360 000.00 € HT, par la société VIC OUEST, il sollicite à la majorité absolue (14 votants : 13 voix pour, 1 voix contre) une subvention d'un montant de 300 000.00 € auprès du Conseil Régional, dans le cadre du CRST.

DELIB2026-67 : Instauration de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation

A l'unanimité, il accepte la mise en place de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation au 1er janvier 2027, en remplacement de la Taxe d'habitation sur les Logements Vacants. Son taux sera voté annuellement par délibération sans lien avec les autres taux de fiscalité.

DELIB2026-68 : Ecole – prestation de l'activité musicale 2025-2026

Vu le montant réévalué de la prestation de l'activité musicale 2025-2026 par l'association Société Musicale Sainte Cécile de Sonzay pour un montant de 4 065.38 € au profit des enfants scolarisés à l'école Joseph JOFFO, il approuve à l'unanimité le projet de convention présenté.

DELIB2026-69 : Ecole – convention de participation financière pour l'accueil des enfants de Rillé

Il approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention pour la participation financière concernant l'accueil des enfants de Rillé, pour les années 2026 à 2032.

DELIB2026-70 : Ecole – projet piscine

Vu le projet piscine pour les élèves scolarisés à l'école primaire Joseph JOFFO, il accepte de prendre en charge l'ensemble des frais : transport et activité piscine pour les élèves du cycle 3 afin de les préparer pour l'activité piscine en 6ème au collège.

DELIB2026-71 : Finances - décision modificative n° 04 du budget communal

Il approuve à l'unanimité la décision modificative n° 04 présentée pour un montant total de 2 356.00 € pour le solde de l'achat de scannettes pour la bibliothèque ainsi que relevé topographique pour l'Avenue des Tourelles.

DELIB2026-72 : Finances – subvention au Relais Sépia du Lathan

Il attribue à l'unanimité la somme de 573.00 € au Relais Sépia du Lathan pour la période d'avril à juin 2026, pour les personnes domiciliées à Savigné.

DELIB2026-73 : Finances – subvention au Club Sports Nautique du Lude

Il attribue à l'unanimité la somme de 200.00 € au Club Sports Nautique du Lude pour le financement des championnats d'Europe Masters à Samorin en Slovaquie du 18 au 25 août 2026, pour un sportif domicilié à Savigné.

DELIB2026-74 : Finances – subvention à la Protection civile

Il attribue à l'unanimité la somme de 200.00 € au profit de la Protection Civile, somme à reverser aux communes sinistrées en Gironde et dans les Landes.

DELIB2026-75 : Conception et diffusion du bulletin municipal et du mémo

Vu les offres reçues, il approuve à l'unanimité les devis suivants :

- La société Atome de Francine ORY pour l'édition du bulletin avec régie publicitaire pour un montant de 1 430.00 € HT
- La société d'Emeline SEIGNEURIN pour la création et l'édition d'un mémo, soit de 8 pages pour un montant de 980.00 € HT, soit de 12 pages pour un montant de 1 391.00 € HT.

DECISION DU MAIRE :

Monsieur le Maire informe avoir signé un devis pour un montant de 2 832.65 € HT des Pompes Funèbres Hervé pour la prise en charge des obsèques d'un administré, sous réserve des fonds et biens disponibles lors du règlement de la succession.

Questions diverses :

- *Organisation de la Color Run :* Mme GENNETEAU informe de son organisation le 3 octobre prochain, 155 personnes inscrites à ce jour.
- *Organisation de la Magie de Noël du 5 décembre :* Mme GENNETEAU informe que la société PYROFETES réalisera le spectacle de pyrotechnique.
- *Charte « Petite Cité de Caractère » :* Monsieur le Maire sollicite le classement du village.

- *Nettoyage des rues du centre bourg :* Vu l'état des trottoirs dans les rues, Monsieur le Maire rappelle que les riverains sont tenus de nettoyer devant leur habitation.

Prochaine réunion : lundi 2 novembre 2026 à 19 h 00.

Le Maire, **La Secrétaire de Séance,**

Hugues BRUN **Cécile GENNETEAU**